

L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES EN NOVEMBRE 2006

1ère partie : La photographie des ménages endettés

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. LA DIFFUSION DE L'ENDETTEMENT	7
II. LES CHARGES DE L'ENDETTEMENT	15
III. DES SITUATIONS D'ENDETTEMENT PARTICULIERES	19
CONCLUSION	43
ANNEXES	45
TABLE DES MATIÈRES	165

La photographie des ménages endettés que propose la dix neuvième vague de l'enquête réalisée par la SOFRES pour l'Observatoire de l'Endettement des Ménages a été prise en novembre 2006.

L'enquête a été réalisée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de ménages français :

- 12 005 panélistes ont ainsi été consultés, 8 034 ayant répondu dans les délais (le taux de sondage est donc de 1/2963) ;
- le taux de réponse est élevé (66,9 %) surtout compte tenu du nombre de dossiers utiles obtenus : néanmoins, ce taux semble désormais plus faible que par le passé, puisqu'il était régulièrement supérieur à 70 % jusqu'en 2003. Il n'a pas semblé, cependant, que cela ait pu altérer la qualité des résultats présentés.

La taille de l'échantillon disponible autorise ainsi l'étude de sous populations spécifiques dès lors cependant que leur taille est suffisante (annexe 3). Mais il est bien évident que dans ce cas, la possibilité de croisement de critères multiples est très limitée.

La photographie que révèle l'Observatoire de l'Endettement des Ménages fait alors ressortir quelques conclusions principales :

- après le relèvement du taux de détention des crédits par les ménages constaté entre 1995 et 2001, une rupture avait été constatée en 2002 et s'était confirmée en 2003 : 49.7 % des ménages étaient endettés en 2003 contre 52.9 % deux ans plus tôt (51.8 % en 2000). Alors que le taux de diffusion des crédits immobiliers fléchissait depuis cinq années (même si une légère tendance à la remontée de ce taux semble s'être dessiner depuis deux ans), ce sont les mouvements du taux de détention des crédits de trésorerie qui ont décidé du profil du taux global de détention ;
- depuis 2004, en revanche, le taux global de détention s'est relevé pour s'établir au-dessus de 50 %. Alors que le taux de détention des crédits de trésorerie fléchissait à nouveau, la diffusion des crédits immobiliers s'est redressée : autant en raison d'une plus large détention des crédits pour l'accession à la propriété que du fait du relèvement de l'usage des crédits pour les travaux ou pour l'investissement immobilier ;

- parallèlement, la diffusion du découvert bancaire se maintient à niveau élevé : 24.4 % des ménages y font appel en 2006 contre 22.8 % en 2002 (respectivement 36.2 % et 34.6% si on se limite aux seuls ménages endettés). Cela illustre bien sûr la fragilisation d'une partie des ménages endettés sous l'effet de la dégradation de leur environnement : ils accumulent alors toutes les facilités de paiement pour faire face aux dépenses de la vie courante. Mais c'est aussi le résultat de la diffusion d'habitudes de consommation nouvelles parmi les ménages : pour une grande partie d'entre eux, le recours aux facilités de paiement constitue désormais une pratique normale et habituelle ;
- tout prête à croire que les ménages devraient alléger leur recours au crédit à l'avenir. En 2006, en effet, 4.9 % des ménages déclaraient avoir l'intention d'obtenir un crédit immobilier dans les six mois contre 6.0 % il y a un an. Les proportions étaient respectivement de 4.5 % et de 4.8 % pour les crédits de trésorerie ;
- les ménages ont, cependant, le sentiment que leur situation financière s'est peut-être moins dégradée que par le passé : ils sont même plus fréquemment qu'il y a un an convaincus que leur situation financière s'est stabilisée ;
- ils sont plus souvent confiants sur leur budget, et la proportion de ceux qui se déclarent à l'aise ou qui considèrent que leur budget est suffisant s'est légèrement redressée ;
- il n'est pas trop surprenant, dans ces conditions, que l'appréciation portée par les ménages sur le poids de leurs charges de remboursement soit encore satisfaisante ; et que compte tenu des évolutions constatées auparavant, ce sentiment s'améliore lentement ;
- par exemple, rompant avec les évolutions observées dans les années précédentes, les ménages de 65 ans et plus (et surtout les 70 ans et plus) ont allégé leur recours aux crédits de trésorerie et au découvert bancaire. Leur appréciation sur le poids des charges de remboursement s'est améliorée en conséquence. Et ils estiment moins souvent que par le passé que les dettes sont nécessaires ;
- les moins de 30 ans ont maintenu un recours élevé à l'endettement immobilier. Ils ont même encore amplifié leur engagement dans l'accession à la propriété. Néanmoins, ils allègent leur utilisation des crédits de trésorerie. Ils sont dès lors moins nombreux que par le passé à considérer les charges de remboursement trop ou beaucoup trop élevées. Et pourtant, leur situation financière ne s'améliore guère. Mais bien sûr, ceux qui font appel aux crédits de trésorerie et au découvert bancaire paraissent dans une situation bien moins inconfortable que les autres.

I. LA DIFFUSION DE L'ENDETTEMENT

Depuis quelques années, le poids de l'immobilier dans l'endettement global des ménages se redresse, avec la reprise vigoureuse des flux de l'accession à la propriété et une vitalité de l'investissement locatif privé qui ne se dément pas. Pour autant, c'est encore la détention des crédits de trésorerie qui est la plus répandue parmi les ménages (Tableau 1) :

— 59.3 % des ménages endettés détiennent au moins un crédit immobilier. Et plus précisément, 36.0 % des ménages endettés le sont au titre de l'immobilier seulement ; alors que 23.3% des ménages endettés détiennent au moins un crédit immobilier et des crédits de trésorerie. Cependant, que 40.7 % des ménages endettés ne le sont qu'à raison de crédits de trésorerie ;

— lorsque les ménages ne détiennent que de l'endettement immobilier, une part importante d'entre eux ne réalise qu'une opération à la fois : 86.1 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (31.0 % des ménages endettés) sont dans cette situation ; 63.3 % parce qu'ils accèdent (seulement) à la propriété, 8.6 % parce qu'il réalisent (seulement) des travaux d'amélioration et d'entretien et 14.2 % parce qu'ils réalisent (seulement) une autre opération immobilière (acquérir le terrain, financer le parking ou le garage, principalement ; financer un autre logement, en résidence secondaire ou en immobilier de rapport, aussi). Mais 13.9 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (5.0 % des ménages endettés) réalisent conjointement plusieurs opérations immobilières ; 0.6 % des ménages endettés au seul titre de l'immobilier (0.2 % des ménages endettés) accumulent même toutes les possibilités d'endettement à ce titre (accéder à la propriété, réaliser des travaux et acquérir un autre logement ou un autre bien foncier ou immobilier) ;

— lorsque les ménages sont endettés au double titre de l'immobilier et de la trésorerie, c'est encore une part importante d'entre eux qui ne réalise qu'une opération immobilière à la fois : 83.7 % des ménages endettés à ce double titre (19.5 % des ménages endettés) sont dans cette situation ; 60.5 % parce qu'ils accèdent à la propriété, 12.0 % parce qu'ils réalisent des travaux d'amélioration et d'entretien et 11.2 % parce qu'ils réalisent une autre opération immobilière. Ainsi 16.3 % des ménages endettés à ce double titre réalisent conjointement plusieurs opérations immobilières ; 0.9% des ménages endettés à ce double titre (0.3 % des ménages endettés) accumulant même toutes les possibilités d'endettement.

Un examen de la fréquence d'utilisation du découvert bancaire (tableau 1) permet de vérifier qu'en général celle-ci est toujours beaucoup plus élevée pour ceux des ménages qui disposent de crédits de trésorerie :

Tableau 1 : La diffusion de l'endettement

En pourcentage		Novembre 2006				
Univers concerné	Taux de détention	Poids parmi les endettés	Répartition selon le statut d'occupation du logement			Part de ceux qui utilisent le découvert bancaire
			locataires hors HLM	locataires HLM	propriétaires et accédants	
Ensemble des ménages	100.0	—	27.1	13.0	59.9	24.4
dont :						
• endettés	50.9	100.0	21.9	10.1	68.0	36.2
• non endettés	49.1	—	32.5	16.1	51.5	12.2
dont :						
• crédit immobilier seulement	18.3	36.0	5.6	1.0	93.4	23.4
• crédit immobilier et autres crédits	11.9	23.3	7.7	1.5	90.8	42.7
• autres crédits seulement	20.7	40.7	44.5	22.9	32.6	43.7
dont ⁽¹⁾ :						
• résidence principale seulement	11.6	22.8	—	—	100.0	24.6
• travaux seulement	1.6	3.1	9.4	1.5	89.1	16.0
• autres biens seulement	2.6	5.1	30.6	5.8	63.6	19.1
• résidence principale et travaux	1.1	2.2	—	—	100.0	34.8
• résidence principale et autres biens	1.0	2.0	—	—	100.0	21.6
• résidence principale et autres crédits	7.2	14.1	—	—	100.0	46.1
• travaux et autres crédits	1.4	2.8	15.7	3.5	80.8	25.2
• autres biens et autres crédits	1.3	2.6	50.9	10.0	39.1	38.2
• résidence principale, travaux et autres crédits	1.2	2.4	—	—	100.0	39.4
• autres crédits seulement	20.7	40.7	44.5	22.9	32.6	43.7

(1) La décomposition n'est pas exhaustive. Les combinaisons les moins répandues étant renseignées sur des effectifs insuffisants pour être analysées.

— alors que 12.2 % des ménages non endettés utilisent le découvert bancaire, 23.4 % de ceux des ménages qui ne disposent que de crédits immobiliers sont dans cette situation : plus précisément, 16.0 % des ménages seulement endettés pour des travaux, 19.1 % des ménages seulement endettés pour les autres biens... ;

— mais lorsque les ménages disposent de crédits de trésorerie, la fréquence d'utilisation du découvert bancaire s'élève de manière très significative : 43.7 % des ménages qui ne détiennent que des autres crédits et 42.7 % de ceux qui détiennent des crédits immobiliers et des autres crédits utilisent le découvert bancaire ;

— d'ailleurs, lorsque les ménages accèdent à la propriété et font appel à des autres crédits, ils sont 46.1 % à utiliser le découvert bancaire.

L'examen de la diffusion de l'endettement parmi les ménages et de ses formes éclaire alors bien les stratégies qui sont les leurs et les contraintes auxquelles ils se heurtent :

— suivant leur place dans le cycle de vie et/ou la nature de leurs préférences intertemporelles, les ménages vont éventuellement formuler des projets, projet immobilier à dimension patrimoniale ou projet de consommation à inscription dans un style de vie. L'usage des crédits se concevant alors, pour le ménage, dans le cadre d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs : sauf erreur(s) d'anticipation ou accident(s) de la vie, cet usage ne devrait pas conduire le ménage hors des limites du tolérable ou du supportable lorsqu'il s'agit d'apprécier le poids des charges de remboursement des emprunts contractés à cet effet ;

— certains ménages sont contraints cependant à l'usage des crédits de trésorerie pour pallier les insuffisances du revenu courant. Ils ont alors, en outre, fréquemment recours au découvert bancaire. Ils ne contrôlent plus, dès lors, facilement ni le niveau de l'endettement ni le poids des charges qu'il entraîne. Tel sera le cas lorsqu'un accident bouleverse la bonne réalisation du projet (immobilier ou de consommation). Et, en général, lorsque l'insuffisance du budget familial est révélée.

La photographie des ménages endettés en novembre 2006 (tableau 2 et annexe 4) illustre toujours bien cela, même si les profils d'endettement qui sont représentés ici ne sont pas d'une grande pureté.

Tableau 2 : La détention des crédits par les ménages

Univers concerné	En pourcentage					
	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété	Découvert bancaire
Zone de résidence	18.3	11.9	20.7	50.9	22.9	24.4
• communes rurales	23.5	17.3	18.4	59.2	32.2	28.1
• 2 à 20 000 habitants	18.2	11.9	20.7	50.8	21.4	23.6
• 20 à 100 000 habitants	15.5	10.2	24.2	49.9	18.8	24.1
• plus de 100 000 habitants	15.0	9.6	21.6	46.2	19.0	23.2
• agglomération parisienne	19.0	8.7	20.1	47.8	20.5	22.5
Nombre d'enfants au foyer	18.3	11.9	20.7	50.9	22.9	24.4
• sans enfant	13.6	8.0	20.7	42.3	14.3	19.9
• un enfant	28.8	20.6	23.2	72.6	42.8	36.6
• deux enfants	36.1	24.7	18.2	79.0	52.5	39.6
• trois et quatre enfants	35.3	28.5	20.1	83.9	56.9	43.2
• cinq enfants et plus	24.8	51.6	23.6	100.0	87.3	75.2
PCS du chef de famille	18.3	11.9	20.7	50.9	22.9	24.4
• agriculteur	37.8	15.3	10.8	63.9	35.4	33.0
• commerçant, artisan	28.1	15.8	17.9	61.8	32.4	38.9
• cadre, profession libérale	35.8	18.5	13.8	68.1	38.7	25.2
• profession intermédiaire	28.1	18.7	22.0	68.8	39.5	31.1
• employé	17.5	12.3	28.9	58.7	25.2	37.6
• ouvrier	22.6	18.6	29.3	70.5	35.3	36.9
• retraité	6.8	3.8	16.8	27.4	4.8	8.6
• autre inactif	6.3	4.0	17.4	27.7	6.6	26.8
Situation familiale	18.3	11.9	20.7	50.9	22.9	24.4
• marié	23.1	16.3	19.3	58.7	29.5	22.4
• en concubinage	23.3	16.3	29.9	69.5	33.2	44.1
• célibataire	14.6	5.3	22.9	42.8	16.3	29.1
• divorcé (e)	11.2	6.3	24.9	42.4	12.7	22.3
• veuf (ve)	4.4	2.6	11.1	18.1	2.1	9.3
Age du chef de ménage	18.3	11.9	20.7	50.9	22.9	24.4
• moins de 25 ans	2.9	2.5	32.2	37.6	4.7	46.4
• 25 à 34 ans	23.9	13.9	26.6	64.4	34.0	40.7
• 35 à 44 ans	33.0	21.6	18.8	73.4	47.2	34.9
• 45 à 54 ans	22.3	16.7	24.0	63.0	27.8	28.3
• 55 à 64 ans	15.0	9.0	20.9	44.9	11.6	13.6
• 65 ans et plus	4.6	2.5	15.2	22.3	2.6	8.0
Statut d'occupation	18.3	11.9	20.7	50.9	22.9	24.4
• propriétaire	28.6	17.9	11.3	57.8	38.2	19.2
• locataire HLM	1.4	1.4	36.6	39.4	—	34.5
• autre locataire	3.7	3.4	34.1	41.2	—	31.1

L'endettement est le plus largement répandu dans les communes rurales et sa diffusion est la plus faible dans l'agglomération parisienne. Lorsque le taux de détention d'au moins un crédit est le plus élevé (respectivement le plus faible), on vérifie alors que l'endettement immobilier, seul ou accompagné d'autres crédits, est plus fréquemment utilisé (respectivement moins fréquemment) : et cela, essentiellement sous l'effet de la diffusion de l'accession à la propriété, compte tenu bien évidemment du poids qui est le sien dans l'endettement immobilier des ménages (75.8 % des ménages qui détiennent au moins un crédit immobilier accèdent à la propriété).

Ainsi, une certaine forme d'opposition géographique entre les deux modèles d'endettement principaux s'observe :

— l'endettement immobilier des ménages "ruraux" qui financent l'achat ou l'entretien d'une résidence principale et qui s'accompagne d'autres crédits afin de financer l'équipement du logement ou du ménage (équipement de transport, lorsque la résidence principale est éloignée du centre-ville ou du lieu de travail...) ou pour pallier des insuffisances de trésorerie (dans ce cas le recours aux autres crédits est associé à celui du découvert bancaire) ;

— l'endettement à la consommation des ménages "urbains", bien souvent locataires, qui illustre un choix de mode de vie ou le poids des contraintes que fait peser l'insuffisance des revenus courants (le recours au découvert bancaire sera alors associé à cette situation).

Les conséquences globales du mouvement de désendettement des ménages sur les taux de détention qui a opéré jusqu'à la huitième vague (tableau 3) ont bien sûr été largement gommées depuis. Mais la modification des comportements à l'égard de l'endettement qui en avaient résultées avaient été sensibles et s'étaient exprimées par une modification des poids relatifs de l'endettement immobilier et des crédits de trésorerie :

— le taux de détention d'au moins un crédit s'était sensiblement réduit depuis le début des années quatre vingt-dix (51.6 % en novembre 1991 et 49.1 % en novembre 1995) ;

— sous l'effet, principalement, de la diminution du taux de détention des autres crédits seuls (30.6 % en novembre 1991 et 27.3 % en novembre 1995) ;

— alors même que la détention d'au moins un crédit immobilier seulement est demeurée stable, dans l'ensemble. Affichant même une progression sensible lorsqu'il s'agit de financer par endettement la réalisation d'autres opérations immobilières (de l'immobilier de rapport, essentiellement).

Tableau 3 : Les évolutions récentes de la diffusion de l'endettement

En pourcentage

Taux de détention	Déc. 1989	Nov. 1990	Nov. 1991	Nov. 1992	Nov. 1993	Nov. 1994	Nov. 1995	Nov. 1996	Nov. 1997	Nov. 1998	Nov. 1999	Nov. 2000	Nov. 2001	Nov. 2002	Nov. 2003	Nov. 2004	Nov. 2005	Nov. 2006
Ensemble des ménages endettés	52,8	50,9	51,6	50,9	50,3	50,0	49,1	49,8	50,2	50,7	50,4	51,8	52,9	51,3	49,7	50,2	52,6	50,9
dont :																		
• crédit immobilier seulement	20,7	22,6	21,0	21,6	21,1	21,0	21,8	20,8	18,4	18,1	18,3	17,3	17,5	17,2	16,5	17,2	18,1	18,3
• crédit immobilier et autres crédits	12,9	11,1	11,5	11,2	11,4	11,1	10,1	11,0	11,4	11,2	10,7	11,3	11,6	12,0	12,0	11,9	12,4	11,9
• autres crédits seulement	19,2	17,2	19,1	18,1	17,8	17,9	17,2	18,0	20,4	21,4	21,4	23,2	23,8	22,1	21,2	21,1	22,1	20,7
dont :																		
• avec au moins un crédit immobilier	33,6	33,7	32,5	32,8	32,5	32,1	31,9	31,8	29,8	29,3	29,0	28,6	29,1	29,2	28,5	29,1	30,5	30,2
- acquisition résidence principale	24,3	24,4	24,3	24,2	24,5	24,1	24,2	23,5	23,3	22,7	22,2	22,6	22,3	22,4	21,8	22,4	22,9	22,9
- acquisition autre logement	6,5	6,7	5,8	6,1	7,1	6,8	6,7	7,3	4,1	4,0	4,2	4,3	4,0	3,9	3,9	4,2	4,8	5,0
- acquisition autre bien immobilier	1,4	1,4	1,2	1,4	1,8	1,6	1,1	1,6	1,0	1,1	1,2	1,0	0,9	1,0	1,2	1,2	1,3	1,3
- crédits travaux	7,1	7,4	6,6	6,7	6,5	6,4	6,7	7,0	5,5	6,0	5,6	5,0	5,5	5,9	5,6	5,3	6,6	6,0
• avec au moins un autre crédit	32,1	28,3	30,6	29,3	29,2	29,0	27,3	29,0	31,8	32,6	32,1	34,5	35,4	34,1	33,2	33,0	34,5	32,6

Le relèvement du taux de détention d'au moins un crédit qui s'amorce dès 1995 a alors provoqué un rééquilibrage des poids relatifs des différentes composantes de l'endettement puisqu'il a surtout été porté par le plus large recours qui a été fait des crédits de trésorerie :

— la diffusion de l'accession à la propriété s'est en effet tassée même si elle a amorcé une timide remontée dès 2000 ;

— l'endettement pour le financement de l'acquisition d'un autre logement ou d'un autre bien immobilier paraissant maintenant stabilisé ;

— seule la détention des autres crédits s'est donc vraiment redressée.

Le recul du taux de diffusion des crédits de trésorerie constaté entre 2002 et 2004 et son nouveau repli en 2006 n'ont pas bouleversé la physionomie générale de ce "nouveau paysage. Ces

évolutions dans l'usage des crédits de trésorerie n'ont pas en effet altéré les déterminants fondamentaux du recours à l'endettement par les ménages :

— par exemple, l'opposition géographique entre les modèles principaux s'est confirmée. Cela est bien sûr logique puisque dans l'ensemble, la diminution du taux de détention d'au moins un crédit est surtout le fait des ménages de l'agglomération parisienne consommateurs de crédits de trésorerie ;

— la modification de l'équilibre entre composantes de l'endettement qui a dessiné un paysage nouveau ne s'est cependant pas accompagné d'un bouleversement des comportements.

En raison de la place que le financement des projets immobiliers (et principalement les projets d'accession à la propriété) occupe dans l'endettement des ménages, la diffusion de l'usage des crédits est par exemple toujours la plus large chez les couples mariés :

— ainsi, les couples mariés qui accèdent plus fréquemment à la propriété que les autres ménages suivent plus volontiers le modèle de l'endettement immobilier, alors que les célibataires plus souvent locataires suivent celui de l'endettement à la consommation. D'ailleurs, les couples non mariés qui accordent une grande importance à la dépense immédiate accentuent les traits de ce dernier modèle : un fort taux de détention des autres crédits seuls (et du découvert bancaire) ;

— de ce point de vue l'effet de l'âge est redondant : les très jeunes ménages optent pour le modèle de l'endettement à la consommation ; et entre 25 et 44 ans, et surtout entre 35 et 44 ans, l'arrivée des enfants et la situation (saturation et prix élevé) du parc locatif poussent à l'accession à la propriété, cette dernière s'accompagnant souvent de l'usage des autres crédits dans le but d'équiper le logement ou le ménage et du découvert bancaire lorsque les ressources sont faibles ; le vieillissement du ménage fait alors progressivement disparaître les causes de l'endettement.

Aussi n'est-il pas surprenant de constater que le taux de détention des crédits s'élève avec le nombre d'enfants : 84.4 % des ménages avec trois enfants et plus sont endettés (une proportion près de deux fois supérieure à celle qui s'observe chez les ménages sans enfant), essentiellement en raison de la diffusion de l'accession à la propriété (dans une proportion de près de 4 fois supérieure). D'autant que les ménages avec trois enfants et plus font beaucoup plus fréquemment que les autres appel aux crédits de trésorerie (49.4 % d'entre eux contre 28.7 % pour les ménages sans enfant) : la faiblesse (relative) de leurs revenus y contribue pour beaucoup et détermine le fort niveau du taux de détention simultanée de crédit (s) immobilier (s) et d'autres crédits. L'observation serait la même sur la diffusion du découvert bancaire (respectivement 44.1 % et 19.9 %).

Au-delà même des conséquences que le statut d'occupation imprime mécaniquement sur les taux de détention qui sont observés, les différences dans les taux de diffusion qui se notent entre propriétaires et locataires semblent alors bien le résultat de disparités dans les niveaux de ressources (annexe 5) :

— les propriétaires dont les revenus sont plus élevés que ceux des autres ménages utilisent plus fréquemment l'endettement dans le but de financer la réalisation d'un projet. Ils utilisent les autres crédits et le découvert bancaire lorsqu'ils s'équipent ou lorsqu'ils rencontrent des difficultés (insuffisance "imprévue" des revenus, accidents de la vie, ...).

— en revanche, en raison d'un niveau de revenu plus faible les locataires (et principalement les locataires HLM) utiliseront plus fréquemment ces formes d'endettement à court terme. Soit dans le cadre d'un projet (voyage, équipement, ...) ou plus souvent en liaison avec le découvert bancaire pour faire face à des difficultés.

II. LES CHARGES DE L'ENDETTEMENT

Les modèles de diffusion de l'endettement (et l'intensité du recours à ses différentes formes) sont associés à des situations qu'éclaire la lecture des principaux critères de classement socio-démographique des ménages : situation familiale, statut d'occupation du logement, ...

Le poids des charges de remboursement, tel que les ménages endettés l'apprécient, dépend alors de la nature et du montant des crédits, mais aussi des conditions dans lesquelles ils ont été contractés (tableau 4) :

— en général, les propriétaires considèrent moins fréquemment que les locataires (surtout les locataires HLM) que leurs charges sont trop ou beaucoup trop élevées. Ils sont 10.7 % dans ce cas, contre 13.8 % pour l'ensemble des ménages endettés et 25.9 % pour les locataires HLM ;

— de même lorsque les ménages n'utilisent que des crédits immobiliers, ils sont 7.6 % à juger leurs charges trop ou beaucoup trop élevées contre 13.8 % en moyenne et 18.2 % lorsqu'ils utilisent en même temps crédits immobiliers et crédits de trésorerie.

On observe bien, dans ces conditions, que les ménages considèrent leurs charges comme très supportables (tableau 5) :

— lorsque la réalisation du projet immobilier peut s'envisager, hors endettement spécifique associé, sur la base des seules ressources courantes : 40.1 % des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables utilisent des crédits immobiliers seulement, alors que 36.0 % des ménages endettés sont dans ce cas ... et 16.8 % de ceux qui considèrent que leurs charges sont trop élevées. Ces ménages ont alors moins souvent besoin que les autres des crédits de trésorerie pour équiper leur logement ... ou tout simplement pour faire face aux dépenses de la vie courante : par exemple, seuls 5.1 % des ménages qui jugent leurs charges très supportables sont des accédants faisant appel aux crédits de trésorerie, contre 14.2 % pour l'ensemble des ménages endettés et 16.1% de ceux qui considèrent leurs charges beaucoup trop élevées ;

— lorsque les ressources courantes sont suffisantes ou appréciées comme telles. Seuls 14.4% des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables font appel au découvert bancaire, contre 36.2% pour l'ensemble des ménages endettés et 67.4 % pour ceux qui considèrent que leurs charges sont trop élevées. Et d'ailleurs 83.1 % jugent leur budget au moins suffisant (42.8% sont à l'aise) contre respectivement 56.2 % (15.8 %) et 14.6 % (0.8 %) ;

Tableau 4 : Le poids des charges de remboursement

En pourcentage		Novembre 2006				
Univers concerné	Appréciation sur le poids des charges					
	Beaucoup trop élevé	Trop élevé	Elevé mais supportable	Supportable	Très supportable	
Ménages endettés	4.5	9.3	33.3	38.8	14.1	
dont :						
• crédit immobilier seulement	1.8	5.8	33.5	43.0	15.9	
• crédit immobilier et autres crédits	4.9	10.6	40.9	35.4	8.2	
• autres crédits seulement	6.6	11.6	28.7	37.0	16.1	
dont :						
• locataires hors HLM	6.4	11.5	33.3	36.5	12.3	
• locataires HLM	10.0	15.9	29.7	33.8	10.6	
• propriétaires et accédants	3.1	7.6	33.8	40.2	15.3	

— lorsque la situation financière ne s'est pas récemment dégradée. Ainsi 18.0 % (seulement) des ménages qui considèrent que leurs charges sont très supportables considèrent que leur situation s'est au moins un peu dégradée, contre 32.8 % pour l'ensemble des ménages endettés et 65.7 % pour ceux qui considèrent que leurs charges sont beaucoup trop élevées.

On peut en outre aisément vérifier (Annexe 7) que la part de ceux qui considèrent que leurs charges de remboursement sont trop ou beaucoup trop élevées est négligeable parmi ceux qui sont à l'aise (1.3 % contre 70.9 % lorsqu'ils ne peuvent y arriver qu'avec des dettes) ou parmi ceux dont la situation financière s'est nettement améliorée (6.2 % contre 51.0 % lorsque la situation financière s'est nettement dégradé).

Il convient finalement de remarquer que lorsque l'appréciation que les accédants portent sur le poids de leurs charges de remboursement souligne leur caractère difficilement supportable (respectivement très supportable), la fréquence des renégociations est significativement supérieure à la moyenne (respectivement inférieure). Et que dans le même temps la diffusion des taux variables est nettement plus large (respectivement plus étroite).

Certes, ceux qui ont renégocié ou qui ont en recours à des taux variables ne sont pas systématiquement ceux qui supportent les charges les plus élevées (annexe 7) :

— mais lorsque les accédants estiment bien (voire très bien) supporter les charges de remboursement, ils paraissent (significativement) moins tentés par la renégociation et semblent avoir été plus indifférents à l'attrait de la variabilité (l'usage des formules avec taux variables permettant, bien souvent, de mieux/plus facilement solvabiliser les accédants) ;

— comme cela est aussi le cas lorsqu'ils considèrent que leur situation financière s'est nettement améliorée.

Tableau 5 : Des appréciations contrastées

En pourcentage

Novembre 2006

Univers concerné	Ensemble des ménages endettés	Charges très supportables	Charges beaucoup trop élevées
Type d'endettement	100.0	100.0	100.0
• crédits de trésorerie seuls	40.8	45.5	59.4
• accession à la propriété seule	22.8	20.3	11.3
• autre immobilier seul	8.9	17.6	1.7
• accession et trésorerie	14.2	5.1	16.1
• autre immobilier et trésorerie	5.6	7.1	4.5
• autres combinaisons	7.7	4.4	6.5
Part de ceux qui utilisent le découvert bancaire	36.2	14.4	67.4
Accession à la propriété (combinaisons possibles)	100.0	100.0	100.0
• avec un PAP	4.5	1.4	7.8
• avec un PC	52.3	42.9	52.4
• avec un prêt d'épargne logement	23.0	31.2	9.9
• avec un prêt employeur	17.7	19.2	15.0
• avec un "autre prêt"	29.9	26.4	29.3
• avec un PTZ	22.2	17.2	22.2
Le budget des ménages	100.0	100.0	100.0
• à l'aise	15.8	42.8	0.8
• suffisant sauf imprévu	40.4	40.3	13.8
• c'est juste	30.4	15.1	22.1
• c'est difficile	10.7	1.5	35.5
• les dettes sont nécessaires	2.7	0.3	27.7
Situation financière passée	100.0	100.0	100.0
• nettement améliorée	2.7	5.9	1.8
• un peu améliorée	13.0	14.4	7.4
• restée stable	51.4	61.7	25.0
• un peu dégradée	26.8	16.8	32.7
• nettement dégradée	6.0	1.2	33.0
Taux variables	18.1	17.6	24.7
Renégociations	31.1	32.1	39.3

III. DES SITUATIONS D'ENDETTEMENT PARTICULIÈRES

III.1. Les ménages de 55 ans et plus

La remontée du taux de détention des crédits de trésorerie qui s'observe depuis 1995, en dépit des fluctuations récentes, n'a pas concerné dans des proportions identiques toutes les catégories de ménages.

Par exemple, et pour analyser l'usage des autres crédits seulement dont les évolutions contribuent largement aux modifications du taux de détention des crédits par les ménages, on peut observer que la dimension de l'âge du chef de ménage a été discriminante :

— la proportion de ménages jeunes (34 ans et moins) s'est sensiblement réduite : 40.2 % en 1995 et 25.6 % en 2006 ;

— celle des ménages de 35 à 44 ans n'a que plus modérément fléchi : respectivement 23.8 % et 17.3 % ;

— celle des ménages de 45 à 54 ans a bien progressé : respectivement 13.2 % et 22.5 % ;

— celle des ménages de 55 à 64 ans a cru plus modérément : respectivement 10.2 % et 14.3% ;

— et celle des ménages de 65 ans et plus a augmenté fortement : respectivement 12.6 % et 20.3 %.

Ainsi, pour se limiter aux ménages de 55 ans et plus peut on remarquer (tableau 6) :

— que si le taux de détention des autres crédits (mais aussi des autres crédits seulement) par les 55 à 64 ans a évolué un peu plus vite que pour l'ensemble des ménages : 21.6 % en 1995 et 29.9% en 2006 pour les 55 à 64 ans contre 27.3 % et 32.6 % pour l'ensemble des ménages ;

— il s'est en revanche relevé beaucoup plus vite pour les 65 ans et plus : 11.0 % en 1995 et 17.7% en 2006.

Cela constitue une évolution tout à fait remarquable puisque, habituellement (suivant les enseignements de la théorie économique du cycle de vie), on estime que le recours à l'endettement devrait fléchir rapidement avec l'avancée dans l'âge.

Et d'ailleurs, l'agrandissement de la photographie des ménages endettés en novembre 2006 confirme que la situation qui s'est créée au fil des années est intéressante à de nombreux égards (tableau 7 et annexe 11).

Tableau 6 : Le taux de détention des crédits par les ménages (en %)
Les ménages dont le chef est âgé de 55 à 64 ans

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	21,4	8,9	12,7	43,0	18,0
Novembre 90	22,7	6,2	11,7	40,6	18,1
Novembre 91	21,7	7,9	12,6	42,2	18,0
Novembre 92	21,9	8,1	13,4	43,4	17,9
Novembre 93	22,0	8,3	13,7	43,9	18,2
Novembre 94	22,8	8,9	14,1	45,8	19,2
Novembre 95	22,6	9,7	11,9	44,2	21,3
Novembre 96	19,2	9,9	14,6	43,7	18,0
Novembre 97	17,7	10,0	17,4	45,1	16,9
Novembre 98	17,6	10,2	16,4	44,2	16,2
Novembre 99	18,9	9,5	17,1	45,5	16,1
Novembre 00	17,1	10,2	20,6	47,9	15,5
Novembre 01	17,1	9,2	22,9	49,2	14,7
Novembre 02	17,1	9,1	20,3	46,5	15,6
Novembre 03	16,3	9,1	20,8	46,2	13,9
Novembre 04	15,5	9,7	21,4	46,6	13,8
Novembre 05	16,5	9,3	22,3	48,0	12,9
Novembre 06	15,0	9,0	20,9	44,9	11,6

Les ménages dont le chef est âgé de 65 ans et plus

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	8,0	1,6	6,3	15,9	4,9
Novembre 90	9,0	1,6	5,4	16,0	5,0
Novembre 91	7,9	1,9	7,7	17,5	4,9
Novembre 92	7,7	2,1	8,1	17,9	4,8
Novembre 93	7,6	2,3	8,3	18,2	5,1
Novembre 94	7,0	2,9	9,6	19,5	4,7
Novembre 95	8,8	2,9	8,1	19,8	5,8
Novembre 96	7,8	2,6	8,9	19,3	4,6
Novembre 97	6,0	2,5	12,3	20,8	4,2
Novembre 98	5,7	2,4	14,2	22,3	3,9
Novembre 99	6,0	2,7	14,5	23,2	3,9
Novembre 00	4,8	2,7	15,9	23,4	3,9
Novembre 01	5,6	2,8	14,9	23,3	3,6
Novembre 02	5,3	2,9	16,1	24,3	3,8
Novembre 03	5,0	3,2	14,1	22,3	3,9
Novembre 04	4,5	3,0	14,2	21,7	3,1
Novembre 05	4,5	3,0	17,1	24,6	3,2
Novembre 06	4,6	2,5	15,2	22,3	2,6

Ensemble des ménages

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	20,7	12,9	19,2	52,8	24,3
Novembre 90	22,6	11,1	18,2	51,9	24,4
Novembre 91	21,0	11,5	19,1	51,6	24,3
Novembre 92	21,6	11,2	18,1	51,6	24,2
Novembre 93	21,1	11,4	17,8	50,3	24,5
Novembre 94	21,0	11,1	17,9	50,0	24,1
Novembre 95	21,8	10,1	17,2	49,1	24,2
Novembre 96	20,8	11,0	18,0	49,8	23,5
Novembre 97	18,4	11,4	20,4	50,2	23,3
Novembre 98	18,1	11,2	21,4	50,7	22,7
Novembre 99	18,3	10,7	21,4	50,4	22,2
Novembre 00	17,3	11,3	23,2	51,8	22,6
Novembre 01	17,5	11,6	23,8	52,9	22,3
Novembre 02	17,2	12,0	22,1	51,3	22,4
Novembre 03	16,5	12,0	21,2	49,7	21,8
Novembre 04	17,2	11,9	21,1	50,2	22,4
Novembre 05	18,1	12,4	22,1	52,6	22,9
Novembre 06	18,3	11,9	20,7	50,9	22,9

Les ménages dont le chef est âgé de moins de 30 ans

Vague d'enquête	Crédit immobilier seulement	Crédit immobilier et autres crédits	Autres crédits seulement	Au moins un crédit	Accession à la propriété
Décembre 89	10,5	9,2	41,7	61,4	15,8
Novembre 90	11,0	8,9	40,3	60,2	15,9
Novembre 91	9,8	7,7	39,7	57,2	14,0
Novembre 92	9,6	7,1	38,5	55,2	13,4
Novembre 93	9,4	6,5	37,4	53,3	12,5
Novembre 94	8,8	6,6	33,6	49,0	11,7
Novembre 95	8,4	5,5	34,7	48,6	11,8
Novembre 96	8,7	5,9	34,6	49,2	11,4
Novembre 97	8,8	5,8	33,7	48,3	12,0
Novembre 98	8,6	6,2	36,1	50,9	12,3
Novembre 99	8,5	6,5	38,5	53,5	12,6
Novembre 00	8,4	7,4	40,0	55,8	13,7
Novembre 01	8,7	7,0	36,9	52,6	13,2
Novembre 02	9,7	7,6	33,3	50,6	13,3
Novembre 03	9,8	5,8	33,4	51,0	14,0
Novembre 04	12,9	8,5	34,3	55,7	16,9
Novembre 05	12,9	11,9	33,0	57,8	16,8
Novembre 06	14,0	8,4	32,0	54,4	17,8

L'usage des crédits de trésorerie reste élevé parmi les ménages, jusqu'à 65-69 ans et même jusqu'à 70-74 ans. Le désendettement régulier qui s'opère lorsque l'âge avance vient en effet de l'amortissement de la dette immobilière. A partir de 75 ans en revanche, toutes les formes d'utilisation du crédit (et du découvert bancaire) régressent, rapidement d'ailleurs.

Dans l'ensemble, ils sont proportionnellement plus nombreux à estimer que le poids des charges est supportable ou très supportable ... et au contraire, proportionnellement moins nombreux à considérer que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires. Mais depuis le milieu des années 90, le renforcement des difficultés rencontrées pour ces ménages est notable (annexe 11). L'usage

des crédits de trésorerie par ces ménages est en effet fréquent pour supporter des dépenses de la vie courante. Surtout si comme cela est le cas pour les 65 ans et plus, une proportion importante (plus importante que chez les autres classes d'âge) des ménages estime avoir connu une dégradation de leur situation financière (plus de 41 % des 65 ans et plus ont connu une dégradation récente de leur situation financière, contre 26.5 % chez les moins de 30 ans). Par exemple, 36,9 % des 75 ans et plus qui utilisent des crédits de trésorerie le font pour financer de la consommation courante ou une facture exceptionnelle, contre 25,6 % pour les moins de 30 ans.

La montée de l'usage des crédits de trésorerie par les ménages de 65 ans et plus s'accompagne d'une progression lente mais régulière de l'utilisation du découvert bancaire (annexe 11).

Tableau 7 : La situation des ménages par tranche d'âge

En pourcentage

Novembre 2006

Univers concerné	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 ans et plus	Ensemble 55 ans et plus	Ensemble des ménages
Part dans l'ensemble des ménages	6.9	7.2	7.6	8.7	11.4	41.8	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	19.5	12.7	10.7	9.9	4.1	10.6	24.4
... utilisent des crédits de trésorerie	33.4	26.9	26.6	19.8	9.7	22.0	32.6
... n'utilisent aucun crédit	49.4	60.7	64.6	75.1	88.4	70.0	49.1
... ont renégocié	30.0	34.6	27.6	39.0	30.7	31.7	31.1
... ont des taux variables	19.3	15.9	30.6	14.5	12.6	19.6	18.1
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	12.8	10.8	14.2	11.3	12.5	12.4	13.8
... ont des charges supportables ou très supportables	62.1	60.4	60.9	56.7	64.9	60.9	52.9
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	14.2	11.6	8.0	8.1	5.4	9.0	13.4
... connaissent une situation financière dégradée	37.8	35.3	41.4	42.8	41.1	39.9	32.8
Utilisation des crédits de trésorerie							
... équipement de la maison	23.6	30.7	36.5	20.0	33.3	28.5	29.5
... automobile ou moto	53.7	56.3	42.3	35.9	23.8	44.7	55.6
... loisir	5.5	3.6	4.2	3.4	4.5	4.3	4.9
... consommation courante ou facture exceptionnelle	17.0	27.5	25.1	32.2	36.9	26.4	26.1
Zone de résidence							
• communes rurales	24.8	25.7	21.8	20.6	19.0	22.0	24.6
• agglomération parisienne	13.8	11.5	11.4	16.6	16.8	14.4	15.7
Situation familiale							
• marié	65.9	62.6	57.8	48.7	37.8	52.7	50.3
• veuf	7.4	10.6	19.0	27.2	43.0	23.8	10.7
Statut d'occupation							
• propriétaire	73.0	73.2	75.6	69.8	69.5	71.9	59.9
• locataire HLM	13.2	10.7	11.2	12.9	8.7	11.1	13.0

Tableau 7 : La situation des ménages par tranche d'âge (suite)

En pourcentage		Novembre 2006		
Univers concerné	Moins de 30 ans	55 ans et plus	Ensemble des ménages	
Part dans l'ensemble des ménages	9.1	41.8	100.0	
Part de ceux qui ...				
... utilisent le découvert bancaire	44.4	10.6	24.4	
... utilisent des crédits de trésorerie	40.4	22.0	32.6	
... n'utilisent aucun crédit	45.6	70.0	49.1	
... ont renégocié	22.7	31.7	31.1	
... ont des taux variables	28.5	19.6	18.1	
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	14.6	12.4	13.8	
... ont des charges supportables ou très supportables	44.1	60.9	52.9	
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	13.4	9.0	13.4	
... connaissent une situation financière dégradée	26.5	39.9	32.8	
Utilisation des crédits de trésorerie				
... équipement de la maison	27.9	28.5	29.5	
... automobile ou moto	67.5	44.7	55.6	
... loisir	3.9	4.3	4.9	
... consommation courante ou facture exceptionnelle	25.6	26.4	26.1	
Zone de résidence				
• communes rurales	18.5	22.0	24.6	
• agglomération parisienne	27.1	14.4	15.7	
Situation familiale				
• marié	19.4	52.7	50.3	
• veuf	—	23.8	10.7	
Statut d'occupation				
• propriétaire	22.1	71.9	59.9	
• locataire HLM	11.0	11.1	13.0	

III.2. Les ménages de moins de 30 ans

Les plus jeunes des ménages avaient été particulièrement sensibles au mouvement de désendettement qui s'est observé jusqu'en 1995 (tableau 6) :

— 61.4 % des moins de 30 ans étaient endettés en 1989, essentiellement au titre des crédits de trésorerie (82.9 % des jeunes endettés l'étaient alors à ce titre) ;

— en 1995, 48.6 % des jeunes restaient endettés, toutes les composantes de l'endettement ayant fléchi dans des proportions à peu près comparables.

Durant deux années, entre 1995 et 1997, aucune tendance ne s'est véritablement dessinée, dans l'ensemble : certes, le taux de détention des crédits immobiliers paraît s'être légèrement redressé, mais en revanche celui des crédits de trésorerie a à nouveau reculé (passant par exemple, de 34.7 % à 33.7 % pour les crédits de trésorerie détenus seuls). Ainsi, au total, le taux de détention des crédits par ces jeunes ménages a encore doucement reculé alors que pour le reste des ménages, il avait déjà commencé à remonter.

Entre 1997 et 2000, en revanche, la remontée du taux de détention des crédits par les moins de 30 ans a été remarquable, bien plus vive d'ailleurs que celle qui s'observe pour l'ensemble des ménages :

— 55.8 % des moins de 30 ans étaient ainsi endettés en 2000, contre 48.3 % en 1997 ;

— l'essentiel de la remontée (84.0 %, précisément) s'explique alors par un recours accru aux seuls crédits de trésorerie dont le taux de détention passe de 33.7 % à 40.0 % durant ces trois années.

En 2001, le taux d'endettement des moins de 30 ans a marqué le pas, fléchissant pour retrouver un niveau à peu près comparable à celui qui s'observait en 1999. Les évolutions constatées depuis novembre 2001 ont confirmé le recul. A la forte poussée des crédits de trésorerie a donc succédé une situation de recours plus modéré à cette forme de l'endettement : la dégradation du marché de l'emploi, une détérioration même modeste (encore) de leur situation financière ... tout contribue à expliquer cela.

Le redressement du taux global de détention des crédits a alors été spectaculaire en 2004 puis en 2005. Ainsi, en 2005, on retrouve un niveau élevé d'endettement. Toutes les formes de crédits ont contribué à cette évolution : avec une remontée particulièrement vive pour les crédits immobiliers (et principalement les "crédits immobiliers seulement") puisque jamais par le passé un

taux de diffusion tel celui de l'année 2005 (12.9 % pour les crédits immobiliers seuls) n'avait été constaté.

En 2006 cependant, le taux global d'endettement des moins de 30 ans a affiché un mouvement de repli, pour retrouver un niveau comparable à celui de 2004 (54,4 % en novembre 2006, contre 55,7 % deux ans plus tôt). Cette évolution s'accompagne cependant d'une nouvelle progression dans la diffusion de l'accession à la propriété : 17.8 % des moins de 30 ans sont dans cette situation en 2006 (contre 13,2 % en 2001), soit le point le plus haut constaté depuis 1989. En outre, les jeunes ménages font plus largement appel au découvert bancaire que par le passé. Si le taux global d'endettement s'est replié en 2006, c'est donc en raison, pour l'essentiel du recul du multi-endettement (8,4 % des jeunes utilisaient des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie en 2006, contre 11.9 % en 2005).

Ainsi, en 2006, 40.4 % des moins de 30 ans utilisent des crédits de trésorerie (tableau 7), contre 22.0 % pour les 55 ans et plus et 32.6 % pour l'ensemble de la population. Et 44.4 % font appel au découvert bancaire contre, respectivement, 10.6 % et 24.4 %.

Lorsque les jeunes ménages utilisent des crédits de trésorerie, c'est pour une majorité d'entre eux dans le but de financer l'achat d'une automobile ou d'une moto : 67.5 % des jeunes endettés au titre de la trésorerie sont concernés par cette destination (soit 27.3 % de l'ensemble des moins de 30 ans) contre, respectivement, 44.7 % pour les 55 ans et plus (soit 9.8 %) et 55.6 % pour l'ensemble de la population (soit 18.1 %). Equiper la maison ou financer des loisirs sont des utilisations également répandues chez tous les ménages ... Mais les jeunes sont un peu plus nombreux, au total, à recourir aux crédits de trésorerie pour leur consommation courante ou une facture exceptionnelle que l'ensemble des ménages (respectivement 10.3 %, 5.8 % et 8.5 % des univers concernés).

Donc les jeunes s'endettent, mais ils apprécient le poids de leurs charges de remboursement à peu près dans les mêmes conditions que l'ensemble des ménages : 14,6 % considèrent que ce poids est trop ou beaucoup trop élevé contre 13,8 % ; et 44,1 % estiment que ce poids est supportable ou très supportable contre 52,9 %.

Une analyse plus détaillée (annexe 13) montre alors que lorsque les jeunes ménages n'utilisent que des crédits immobiliers, leur situation n'est guère tendue : une proportion relativement faible d'entre eux (10.3 %) estime que les charges sont trop élevées et 7.1% déclarent

que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires (contre 8.7 % lorsqu'ils ne sont pas endettés et 13.4 % pour l'ensemble des jeunes).

La situation paraît évidemment plus tendue lorsqu'ils utilisent des crédits de trésorerie : ils sont 16.8 % à estimer leurs charges comme trop ou beaucoup trop élevées lorsqu'ils n'utilisent que des crédits de trésorerie et 13.5 % dans ce cas lorsqu'ils utilisent des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie. Ainsi, leur situation est plus difficile : 68.4 % de ceux qui n'ont que des crédits de trésorerie recourent au découvert bancaire et 23.4 % considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires ; les proportions sont respectivement de 52.9 % et de 9.7 % lorsque les jeunes utilisent des crédits de trésorerie et des crédits immobiliers.

Mais pour autant, les jeunes ne sont guère plus fragiles que les autres ménages : d'ailleurs, leur part dans la population des ménages fragiles est à l'image de celle qui est la leur parmi les ménages endettés.

III.3. Les ménages fragiles

Durant la première moitié des années 90, les ménages ont très sensiblement réduit leur recours à l'endettement : ils étaient 51.9 % à être endettés en 1990, ils n'étaient plus que 49.1 % dans cette situation en 1995.

A partir de 1996, la tendance s'est inversée et en 2001, 52.9 des ménages étaient endettés. Comme la diffusion de l'endettement immobilier ne s'est pas vraiment redressée, c'est donc en raison d'une utilisation accrue des crédits de trésorerie que cette évolution s'est produite.

En 2002, puis en 2003, on assiste à nouveau au recul sensible de la diffusion des crédits de trésorerie et avec lui, à celui du taux global de détention des crédits par les ménages : en 2003, 49.7% des ménages détenaient un ou plusieurs crédits. Une situation apparemment paradoxale s'est alors développée : bien que dans l'ensemble à peu près autant endettés qu'auparavant, les ménages sont cependant proportionnellement un peu plus nombreux qu'au début des années 90 à estimer que le poids des charges de remboursement des emprunts est beaucoup trop élevé (et nettement plus nombreux à estimer que ce poids est trop ou beaucoup trop élevé). Comme les taux d'intérêt ont très sensiblement diminué et que la charge moyenne de l'endettement a baissé, c'est donc parce que ceux qui aujourd'hui font appel aux crédits de trésorerie sont beaucoup plus fragiles qu'ils ne l'étaient par le passé.

La remontée du taux global de détention des crédits par les ménages constatée depuis 2004 n'a fait que renforcer le constat précédent, au-delà des fluctuations récentes du taux de diffusion de l'endettement : d'autant qu'elle s'est inscrite dans un contexte de détérioration de la situation financière des ménages (et notamment des ménages endettés) et de recours accru au découvert bancaire.

On vérifie alors qu'en 2006, ceux qui ne détiennent que des crédits immobiliers (36.0 % des ménages endettés) ne sont pas concernés par cette évolution (annexe 5) :

— ils financent un projet préparé à l'avance et font deux fois moins fréquemment appel au découvert bancaire que les autres (23.4 % contre 36.2 % en moyenne et 42.7 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits de trésorerie) ;

— le poids des charges de remboursement leur semble supportable : 58.9 % d'entre eux estiment que ces charges sont supportables ou très supportables contre 52.9 % pour l'ensemble des ménages endettés et 43.6 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits de trésorerie ;

— sauf s'ils ont commis des erreurs d'anticipation ou si ils sont victimes d'accidents de la vie, rien ne devrait perturber cet équilibre. C'est celui d'une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs. Ainsi ne sont-ils que 0.5 % à juger que les dettes sont nécessaires pour boucler leur budget, contre 2.1 % pour ceux qui cumulent crédits immobiliers et crédits de trésorerie.

Tableau 8 : Les appréciations sur le poids des charges de remboursement et sur la situation financière passée

1. Le poids des charges de remboursement

En novembre de chaque année

En % de l'ensemble des ménages endettés	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Poids des charges de remboursement ...																	
• supportable ou très supportable	55.4	55.1	54.2	54.3	56.3	51.4	54.2	55.9	57.7	57.8	58.4	59.1	58.2	57.6	54.9	51.5	52.9
• élevé mais supportable ou trop élevé	41.0	40.7	41.3	40.8	38.8	43.6	41.6	39.1	38.4	37.4	37.7	37.0	37.9	38.3	40.7	44.3	42.6
• beaucoup trop élevé	3.6	4.2	4.5	4.9	4.7	5.0	4.2	5.0	3.9	4.8	3.9	3.9	3.8	4.2	4.4	4.3	4.5

2. La situation financière passée

En novembre de chaque année

En % de l'ensemble des ménages endettés	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
La situation financière s'est récemment ...																	
• améliorée	18.7	15.8	15.2	12.5	13.8	13.2	12.6	14.2	17.1	17.4	21.5	20.0	19.5	17.4	16.2	16.9	15.7
• stabilisée	49.7	49.0	46.5	42.8	50.0	47.2	44.4	49.7	52.5	54.2	51.3	52.9	50.8	47.6	49.1	46.3	51.4
• dégradée	31.6	35.2	38.3	44.7	36.2	39.6	43.0	36.1	30.5	29.4	27.3	27.1	29.7	35.0	34.7	36.8	32.9

A contrario 27.7 % des ménages endettés sont a priori plus exposés aux difficultés. Ils font appel aux autres crédits et au découvert bancaire (17.8 % ont des crédits de trésorerie et du découvert bancaire et 9.9 %, des crédits immobiliers, des crédits de trésorerie et du découvert bancaire) :

— ils appartiennent plus souvent à des PCS faiblement qualifiés ou sont retraités. Ce sont largement des locataires. L'usage des crédits constitue pour eux un essai de mobilisation générale de toutes les ressources possibles pour desserrer une contrainte budgétaire : par exemple, lorsque les crédits à la consommation sont nécessaires pour boucler les fins de mois, ils sont 67.7 % à considérer que c'est juste ou difficile et même 15.4 % à ne pouvoir y arriver qu'avec des dettes ;

— le poids des charges de remboursement est donc d'autant moins bien supporté que des accidents de la vie surviennent. Ils sont alors nombreux à faire appel aux autres crédits pour faire face à des dépenses de consommation courante.

Bien sûr, ceux qui font appel aux autres crédits ne sont pas tous dans cette situation : c'est le cas, par exemple, des jeunes ménages qui ont des habitudes de consommation immédiate ou de ceux qui financent ainsi un projet de consommation.

La photographie des ménages fragiles

La sous population des ménages fragiles est régulièrement photographiée depuis 1997.

Plusieurs situations spécifiques sont ainsi examinées :

— 5 situations révèlent a priori une certaine fragilité des ménages (tableau 9), qu'ils soient ou non endettés ailleurs. L'une illustre une des nombreuses causes qui peuvent être à l'origine de la

fragilité : la situation financière s'est nettement dégradée. Trois autres délimitent le champ de la sous-population de ceux qui doivent être fragiles : un dossier en Commission Neiertz, les dettes sont nécessaires et les charges sont beaucoup trop élevées. La dernière décrit une des formes de réponse possible : des crédits pour boucler les fins de mois ;

— 3 autres doivent au contraire être probablement étrangères à une situation difficile (annexe 7). L'une parce qu'elle isole les ménages dont la situation financière s'est nettement améliorée. Les deux autres parce qu'elles définissent des sous populations a priori peu exposées : leur budget les met à l'aise et les charges sont très supportables.

On observe que les situations sont toujours vraiment très typées. Mais sans qu'il soit possible de leur associer des profils socio-démographiques particuliers :

— certes, les ménages qui paraissent a priori plus fragiles sont plus fréquemment des familles avec enfant (s) ou sont associés à des PCS faiblement qualifiées. Mais on trouve aussi et dans des proportions qui ne sont pas statistiquement moins significatives, des célibataires ou des cadres et des professions libérales ;

— ce ne sont pas a priori ces critères socio-démographiques qui paraissent les plus discriminants. Et néanmoins, on voit bien (tableau 9) que l'usage qui est fait des autres crédits est remarquablement différenciateur ;

— ce serait donc plus probablement l'itinéraire du ménage (sa situation ou son parcours familial, résidentiel, social et professionnel) qui déterminerait cette fragilité, en 2006 comme cela était le cas lors des vagues précédentes de l'Observatoire de l'Endettement des Ménages.

Tableau 9 : Les ménages fragiles

En pourcentage	Novembre 2006						
Univers concerné	Situation financière nettement dégradée	Dossier en Commission Neiertz	Ne peut y arriver qu'avec des dettes	Boucler les fins de mois trop élevés	Charges beaucoup trop élevées	Ensemble des ménages endettés	Ensemble des ménages
Part dans l'ensemble des ménages	5.5	1.3	1.8	4.9	2.3	50.9	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	52.9	61.8	88.0	70.9	67.4	36.2	24.4
... utilisent des crédits de trésorerie	44.5	52.1	71.0	100.0	83.2	64.1	32.6
... n'utilisent aucun crédit	43.8	42.6	23.3	-	-	-	49.1
... ont un dossier en Commission Neiertz	4.8	100.0	9.3	5.1	11.3	1.5	1.3
... ont renégocié	27.1	57.7	28.2	28.5	39.3	31.1	15.8*
... ont des taux variables	22.4	24.9	29.9	22.2	24.7	18.1	9.2*
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	51.0	51.8	70.9	37.7	100.0*	13.8	7.0*
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	66.9	55.8	100.0	45.1	63.2	13.4	11.8
... connaissent une situation financière dégradée	100.0	51.9	88.4	50.1	65.7	32.8	33.6
... utilisent des crédits de trésorerie pour leur consommation courante	26.1*	26.1*	58.4*	100.0*	55.8*	16.7*	8.5*
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :							
immobiliers	3.4	8.2	4.7	4.8	3.4	5.0	4.9
trésorerie	8.4	8.5	10.6	8.2	9.4	6.5	4.5
Zone de résidence							
• communes rurales	25.6	25.1	30.1	22.2	28.6	28.6	24.6
• agglomération parisienne	13.4	9.1	14.0	17.7	15.1	14.7	15.7
Nombre d'enfants							
• sans enfant	76.9	68.9	71.1	66.8	59.7	62.2	74.8
• trois et plus	3.0	4.5	5.2	6.3	10.2	5.5	3.3
PCS du chef de ménage							
• cadre, profession libérale	8.2	6.1	4.3	5.4	6.8	14.6	10.9
• ouvrier, employé	33.5	45.0	37.2	45.7	45.5	38.2	29.5
Situation familiale							
• marié	37.2	45.2	35.2	43.2	43.8	57.9	50.3
• en concubinage, célibataire	31.4	27.0	41.3	37.1	40.2	30.1	29.2
Age du chef de ménage							
• moins de 35 ans	15.0	15.5	18.3	24.5	18.6	23.8	19.6
• 35 à 55 ans	40.2	45.9	52.0	48.6	59.4	51.6	38.6
Statut d'occupation							
• propriétaire	41.9	22.8	23.8	32.0	46.9	68.0	59.9
• locataire HLM	24.4	35.5	37.1	26.5	21.9	10.1	13.0

* Part dans l'ensemble des ménages correspondants.

Tableau 9 : Les ménages fragiles (suite)

En pourcentage

Novembre 2006

Univers concerné	Les ménages fragiles										Ensemble des ménages endettés	Ensemble des ménages
	en 1997	en 1998	en 1999	en 2000	en 2001	en 2002	en 2003	en 2004	en 2005	en 2006		
Part dans l'ensemble des ménages	4.3	3.9	4.0	3.7	3.8	4.1	4.1	4.3	3.8	4.4	50.9	100.0
Part de ceux qui ...												
... utilisent le découvert bancaire	65.0	67.3	67.3	66.9	69.8	64.2	65.4	65.6	68.2	70.4	36.2	24.4
... utilisent des crédits de trésorerie	66.9	67.9	73.2	66.3	74.0	70.1	70.4	68.9	74.3	68.0	64.1	32.6
... n'utilisent aucun crédit	14.4	17.4	17.8	20.2	14.2	19.9	21.5	21.0	13.5	21.5	-	49.1
... ont un dossier en Commission Neiertz	22.2	23.4	30.1	32.1	32.2	35.8	28.9	28.5	25.2	30.2	1.5	1.3
... ont renégozié	31.7	50.7	55.6	44.0	50.7	52.7	n.d.	45.2	n.d.	38.3	31.1	15.8*
... ont des taux variables	31.3	27.8	20.3	23.5	18.9	21.5	n.d.	24,6	n.d.	26.7	18.1	9.2*
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	77.5	75.2	76.4	80.2	79.3	75.5	78.6	78.8	82.6	79.2	13.8	7.0*
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	64.0	68.6	65.0	63.6	65.1	61.3	60.4	63.0	62.2	69.3	13.4	11.8
... connaissent une situation financière dégradée	61.1	62.8	65.8	55.3	57.1	56.8	62.6	64.1	60.7	67.8	32.8	33.6
... utilisent des crédits de trésorerie pour leur consommation courante	46.1	56.7	56.1	52.7	58.8	68.2	n.d.	63.2	n.d.	61.5	16.7*	8.5*
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :												
immobiliers	1.3	1.0	3.0	3.7	4.3	4.1	2.4	5.6	3.5	4.7	5.0	4.9
trésorerie	4.7	6.1	6.7	6.8	11.8	7.0	4.6	12.5	8.5	9.7	6.5	4.5
Zone de résidence												
• communes rurales	23.6	24.9	21.4	24.6	27.8	23.2	24.1	27.2	26.1	28.0	28.6	24.6
• agglomération parisienne	17.1	15.8	13.8	11.7	15.5	11.9	11.5	11.8	18.0	13.5	14.7	15.7
Nombre d'enfants												
• sans enfant	59.6	60.0	59.4	57.7	64.5	67.6	65.5	64.7	63.6	65.7	62.2	74.8
• trois et plus	8.1	6.8	7.7	5.5	8.5	8.7	5.5	7.3	6.3	6.9	5.5	3.3
PCS du chef de ménage												
• cadre, profession libérale	4.9	4.0	5.1	2.3	5.3	5.5	6.7	6.8	3.8	6.1	14.6	10.9
• ouvrier, employé	52.4	52.2	50.3	50.0	46.4	46.7	43.8	47.3	49.0	45.8	38.2	29.5
Situation familiale												
• marié	52.6	48.5	52.1	54.8	51.9	49.9	51.3	45.1	42.2	41.6	57.9	50.3
• en concubinage, célibataire	30.5	31.5	26.9	24.6	27.7	27.1	25.5	31.2	33.8	36.9	30.1	29.2
Age du chef de ménage												
• moins de 35 ans	28.3	28.8	25.5	20.8	15.3	16.5	17.2	21.4	15.1	18.9	23.8	19.6
• 35 à 55 ans	53.4	49.0	54.1	57.0	58.5	54.1	53.5	48.4	50.0	51.0	51.6	38.6
Statut d'occupation												
• propriétaire	42.5	37.9	35.6	36.7	35.3	33.0	43.4	35.1	37.2	35.2	68.0	59.9
• locataire HLM	25.4	24.5	28.5	25.0	27.0	29.4	22.6	27.5	30.1	28.8	10.1	13.0

* Part dans l'ensemble des ménages correspondants.

• Le croisement des trois critères principaux a finalement été retenu pour reconnaître les situations les plus fragiles :

— un dossier en Commission Neiertz : 1.3 % de l'ensemble des ménages endettés en 2006 qui se retrouvent essentiellement parmi ceux qui font appel aux autres crédits. Mais aussi 1.2 % de l'ensemble des ménages non endettés ;

— les dettes sont nécessaires : 2.7 % de l'ensemble des ménages endettés en 2006 qui surtout parmi ceux qui font appel aux autres crédits. Et 0.9 % de l'ensemble des ménages non endettés ;

— les charges sont beaucoup trop élevées : 4.5 % de l'ensemble des ménages endettés en 2006.

Le croisement de ces trois critères (tableau 10) permet alors de cibler 4.4 % de l'ensemble des ménages en 2006 contre 4.1 % en 2002 et en 2003 et 3.7 % en 2000. La proportion de ménages fragiles semble donc s'élever lentement, depuis le début des années 2000. Toutes les catégories de ménages paraissent concernées par cela et surtout, l'évolution tient pour à peu près la moitié à la montée des ménages fragiles non endettés. Cela mérite d'être souligné, puisque cela illustre parfaitement le rôle que la dégradation de l'environnement économique et financier peut avoir sur la fragilité de tous les ménages :

— plus précisément, 6.8 % des ménages endettés et 1.9 % des ménages non endettés sont fragiles. Dans ce dernier cas, la 1/2 déclare que les dettes sont nécessaires et les 2/3 ont un dossier en Commission Neiertz ;

Tableau 10 : La définition des ménages fragiles

En % de la sous population Type de ménages ...	Nov. 1997			Nov. 1998			Nov. 1999			Nov. 2000			Nov. 2001		
	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens..
Part de ceux qui ...															
• ont un dossier en Commission Neiertz	1.2	0.6	0.9	1.3	0.6	0.9	1.6	1.0	1.3	1.5	0.9	1.2	1.5	0.9	1.2
• estiment leurs charges beaucoup trop élevées	5.0	-	2.5	3.9	-	2.0	4.8	—	2.4	4.6	-	2.4	3.9	—	2.0
• déclarent que les dettes sont nécessaires	2.8	1.1	1.9	2.5	0.9	1.7	2.2	0.7	1.4	2.1	0.7	1.4	2.2	0.3	1.3
Part de ceux qui connaissent au moins une des trois situations	7.5	1.1	4.3	6.6	1.1	3.9	6.9	1.1	4.0	6.2	1.2	3.7	6.2	1.2	3.8

En % de la sous population Type de ménages ...	Nov. 2002			Nov. 2003			Nov. 2004			Nov. 2005			Nov. 2006		
	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens.	endet.	non endet.	ens..
Part de ceux qui ...															
• ont un dossier en Commission Neiertz	1.7	1.2	1.4	1.2	1.1	1.2	1.3	1.2	1.3	1.2	0.7	1.0	1.3	1.2	1.3
• estiment leurs charges beaucoup trop élevées	3.8	-	1.9	4.1	-	2.0	4.4	-	2.2	4.3	-	2.3	4.5	-	2.3
• déclarent que les dettes sont nécessaires	2.0	0.6	1.3	1.7	0.8	1.5	2.3	0.7	1.5	2.0	0.4	1.2	2.7	0.9	1.8
Part de ceux qui connaissent au moins une des trois situations	6.3	1.7	4.1	6.5	1.7	4.1	6.9	1.7	4.3	6.3	1.0	3.8	6.8	1.9	4.4

— parmi les ménages endettés ce sont évidemment ceux qui font appel aux autres crédits qui sont les plus représentés (annexe 10) : les endettés au seul titre de l'immobilier représentent 10.5% de la cible, en 2006 et 36.0 % des ménages endettés ; les endettés au double titre de l'immobilier et des autres crédits représentent respectivement 16.9 % et 23.3 % ; et les endettés au seul titre des autres crédits, respectivement 51.1 % et 40.7 %.

Les charges sont beaucoup trop élevées pour 64.9 % de la sous population (79.2 % estiment les charges trop ou beaucoup trop élevées), les dettes sont nécessaires pour 41.5 % et 30.2 % ont un dossier en Commission Neiertz.

Il est enfin remarquable de constater que, depuis 1997, les caractéristiques socio-démographiques de ces ménages fragiles ont peu évolué (tableau 9).

III.4. Les renégociations

Depuis le milieu des années 90, plusieurs vagues de renégociation des conditions des prêts immobiliers se sont succédées. Ce sont ainsi 31.1 % des accédants à la propriété qui déclarent avoir renégocié ou réaménagé et rééchelonné.

C'est autant semble-t-il le fait de ménages disposant d'une réelle capacité de négociation à l'égard des établissements qui leur ont prêté, que de ménages en situation difficile et pour lesquels la renégociation constitue une réponse indirecte à cela.

Aussi n'est-il pas surprenant de constater que récemment, depuis le début des années 2000 (25.0 % des ménages endettés ont renégoié depuis 2001 : ce qui représente 80.4 % des ménages ayant renégoié), le mouvement s'est amplifié : la baisse rapide des taux d'intérêt a conforté les ménages les plus "calculateurs" dans leur stratégie et a renforcé le poids de leur demande à l'égard des établissements prêteurs ; alors que dans le même temps la dégradation de la situation des plus fragiles a renforcé la probabilité du recours à une telle pratique (38.3 % des ménages fragiles ont renégoié et même 57.7 % de ceux qui ont un dossier en commission de surendettement, contre 31.1 % dans l'ensemble).

- Pour mieux appréhender les motivations et les caractéristiques des ménages ayant renégoié leurs crédits immobiliers, une analyse détaillée a été réalisée.

Seule la sous-population des accédants à la propriété a alors été ciblée, l'Observatoire de l'Endettement des Ménages détaillant plus les caractéristiques des opérations d'endettement réalisées par catégorie d'emprunteurs que par les autres ménages endettés au titre de l'immobilier (les accédants à la propriété représentent 75.8 % des ménages endettés au titre de l'immobilier).

Ainsi peut-on estimer (tableau 11) qu'en 2006, 31.1 % des ménages endettés pour accéder à la propriété avaient déjà renégoié un crédit immobilier, parfois depuis plusieurs années :

- 4.5 % d'entre eux avaient renégoié avant 1997 ;

Tableau 11 : Les renégociations

En pourcentage	Novembre 2006			
Univers concerné	Ensemble des renégociations	Nouveaux endettés 2006	Accédants	Ensemble des ménages endettés
Part de ceux qui ...				
... utilisent le découvert bancaire	34.6	34.5	33.6	36.2
... utilisent des crédits de trésorerie	44.9	36.3	39.2	64.1
... ont un dossier en Commission Neiertz	1.5	-	0.8	1.5
... ont renégocié	100.0	21.8	31.1	31.1
... ont des taux variables	21.5	12.0	18.1	18.1
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	12.3	9.9	12.2	13.8
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	8.3	7.2	8.9	13.4
... connaissent une situation financière dégradée	27.3	25.1	28.7	32.8
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :				
immobiliers	4.5	2.1	3.7	5.0
trésorerie	7.1	5.0	6.4	6.5
Zone de résidence				
• communes rurales	34.3	25.1	34.6	28.6
• agglomération parisienne	15.3	17.4	14.1	14.7
Nombre d'enfants				
• sans enfant	42.9	50.3	46.7	62.2
• trois et plus	8.5	6.4	8.4	5.5
PCS du chef de ménage				
• cadre, profession libérale	20.2	17.4	18.4	14.6
• ouvrier, employé	38.9	47.3	40.6	38.2
Situation familiale				
• marié	70.4	49.0	65.0	57.9
• en concubinage, célibataire	23.5	42.6	28.6	30.1
Age du chef de ménage				
• moins de 35 ans	21.9	49.7	26.7	23.8
• 35 à 55 ans	67.6	47.3	63.1	51.6
Statut d'occupation				
• propriétaire	100.0	100.0	100.0	68.0
• locataire HLM	-	-	-	10.1

— 15.1 % ont renégocié entre 1997 et 2000 ;

— 80.4 % ayant renégocié depuis 2001, date à partir de laquelle cette pratique s'est plus largement répandue.

• L'examen des caractéristiques socio-démographiques des accédants ayant renégocié (ou rééchelonné et réaménagé) leurs crédits immobiliers montre qu'en général leur profil diffère peu de celui de l'ensemble des accédants (tableau 11 et annexes 5, 7 et 9) :

— ce sont surtout des couples mariés (70.4 % contre 65.0 % dans le cas des ménages accédants) ;

— ils n'ont en général qu'un peu plus d'enfants que les autres accédants. Et ils sont dans une proportion comparable à avoir 3 enfants et plus ;

— l'âge du chef de ménage est fréquemment compris entre 35 et 55 ans (67.6 % contre 63.1% pour les accédants) ;

— la répartition par zone de résidence ou par PCS du chef de ménage ne laissant pas ressortir de différences notables.

Ainsi, la différence de profil entre les ménages ayant renégocié et les nouveaux endettés (2006), accédants récents à la propriété, n'en est-elle que plus marquée :

— les nouveaux accédants (et cela est logique) sont plus jeunes même s'ils n'ont pas moins fréquemment d'enfant(s) ; ils sont un peu plus “parisiens“ ;

— et surtout ils appartiennent à des PCS plus qualifiées et sont moins souvent mariés que les autres.

Mais la ressemblance avec les autres accédants (l'ensemble ou les nouveaux d'ailleurs) paraît s'arrêter là. Ainsi constate-t-on que dans leur ensemble, les ménages qui ont renégocié font un plus largement appel au découvert bancaire et aux crédits de trésorerie que les autres accédants. Une part importante d'entre eux a dû, en effet, connaître une dégradation de sa situation financière ou rencontrer des difficultés (familiales, professionnelles ...) les ayant conduit à s'endetter au-delà de leur intention initiale. La renégociation des emprunts immobiliers constitue alors une réponse indirecte à cette difficulté.

• Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que la situation financière des ménages ayant renégocié s'est améliorée, même si l'amélioration ne semble que temporaire :

— les accédants qui ont renégocié sont en effet toujours nombreux à considérer que leurs charges de remboursement sont trop élevées (12.3 % contre 12.2 % pour l'ensemble des accédants et 9.9 % pour les nouveaux accédants) ;

— ils sont aussi toujours nombreux à considérer que leur budget est insuffisant, et donc que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires (respectivement 8.3 %, 8.9 % et 7.2 %).

III.5. L'origine des crédits de trésorerie

Lorsqu'ils s'endettent à court terme, les ménages financent fréquemment un projet de consommation durable (tableau 12) : l'équipement de la maison (c'est le cas pour 29.5 % des ménages faisant usage de crédits de trésorerie) ou l'acquisition d'une automobile ou d'une moto (55.6 % des ménages concernés).

Mais une proportion non négligeable d'entre eux font aussi appel aux crédits de trésorerie pour financer des dépenses de consommation courante ou une facture exceptionnelle (26.1 % des ménages faisant usage de crédits de trésorerie). Ces ménages présentent alors plus souvent que les autres de nombreux signes de fragilité (poids des charges de remboursement, fréquence d'utilisation du découvert bancaire, ...).

Les ménages qui recourent aux crédits de trésorerie ne constituent donc pas une catégorie homogène : entre les nouveaux accédants à la propriété ou des accédants qui estiment le moment venu et qui s'endettent pour équiper leur logement (14.7 % des accédants et 10.3 % des ménages détenant au moins un autre crédit) ou ceux qui utilisent des crédits de trésorerie pour boucler les fins de mois (4,9 % des ménages détenant au moins un autre crédit), les différences sont considérables et à tous les égards.

Dans l'ensemble, les ménages contractent alors un crédit de trésorerie auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit : c'est le cas pour 69.0 % des ménages concernés (plus précisément, 64.3 % auprès d'une banque ou d'un organisme de crédit et 4.7 % auprès d'un autre organisme), donc pour 44.2 % des ménages endettés (respectivement 41.2 % et 3.0 %). Alors que 20.2 % des ménages concernés ont contracté leur crédit auprès d'un vendeur (ce qui représente 12.9 % des ménages endettés). Et en outre, 30.8 % des ménages concernés utilisent une carte d'un magasin (respectivement, 19.7 %).

Les profils socio-démographiques des ménages qui s'endettent à court terme se ressemblent globalement, sans laisser ressortir de singularités notables, si on considère la zone de résidence de

l'emprunteur, le nombre d'enfant (s) du ménage ou la PCS du chef de ménage. Tout au plus pourra-t-on noter que l'usage de la carte d'un magasin est un peu plus répandu en agglomération parisienne alors que le recours à une banque de crédit est un peu plus fréquent dans les communes rurales ; que la famille et les amis prêtent un peu plus volontiers aux familles avec un ou deux enfants ; et que les ouvriers et les employés contractent moins souvent leurs crédits auprès d'un vendeur alors que les cadres et professions libérales sont moins concernés que les autres par les cartes de magasin voire par les crédits accordés par une banque.

Tableau 12 : L'origine des crédits de trésorerie

En pourcentage

Novembre 2006

Univers concerné	Vendeur	Carte	Banque de Crédit	Orga- nisme	Famille amis	Ensemble crédits de trésorerie	Ensemble ménages endettés
Part dans l'ensemble des ménages	12.9	19.7	41.2	3.0	2.7	64.0	100.0
Part de ceux qui ...							
... utilisent le découvert bancaire	33.3	52.4	48.3	33.9	59.6	43.3	36.2
... utilisent des crédits immobiliers	39.3	32.5	36.5	43.6	33.4	36.3	59.3
... ont un dossier en Commission Neiertz	2.9	2.9	2.4	2.6	0.9	2.3	1.5
... ont renégocié	32.9	29.6	38.9	38.5	55.3	35.7	31.1
... ont des taux variables	20.7	24.3	23.2	18.8	25.7	21.0	18.1
... ont des charges trop ou beaucoup trop élevées	17.2	25.8	18.5	10.4	22.0	17.2	13.8
... considèrent que c'est difficile ou que les dettes sont nécessaires	10.4	23.9	19.7	17.7	28.8	17.7	13.4
... connaissent une situation financière dégradée	31.8	38.3	34.7	37.4	49.6	34.9	32.8
... destination des crédits de trésorerie							
• équipement du logement	31.0	56.9	25.1	21.1	27.8	29.5	18.9
• automobile et moto	81.0	31.0	61.4	63.5	60.5	55.6	35.6
• dépenses de la vie courante	14.6	45.2	29.9	12.2	50.1	26.1	16.7
... envisagent de souscrire de nouveaux crédits :							
immobiliers	4.5	5.7	4.5	4.6	13.5	4.9	5.0
trésorerie	8.0	9.3	7.2	14.7	10.1	7.6	6.5
Zone de résidence							
• communes rurales	25.5	23.2	29.2	23.9	27.3	26.9	28.6
• agglomération parisienne	12.1	16.5	13.4	15.2	13.7	13.9	14.7
Nombre d'enfants							
• sans enfant	65.0	64.8	65.5	65.3	59.4	65.3	62.2
• trois et plus	6.6	6.0	5.1	6.3	4.7	5.1	5.5
PCS du chef de ménage							
• cadre, profession libérale	12.3	8.3	10.1	14.6	17.9	10.8	14.6
• ouvrier, employé	36.6	43.2	43.3	41.3	22.0	41.0	38.2
Situation familiale							
• marié	64.8	51.1	53.9	60.9	36.6	55.0	57.9
• en concubinage, célibataire	27.0	30.8	32.3	27.4	54.8	31.2	30.1
Age du chef de ménage							
• moins de 35 ans	19.3	23.3	26.0	21.1	42.7	24.0	23.8
• 35 à 55 ans	47.1	48.5	48.2	53.6	50.0	47.9	51.6
Statut d'occupation							
• propriétaire	62.1	44.5	52.8	62.5	37.9	53.7	68.0
• locataire HLM	12.8	19.1	14.7	16.8	15.9	15.1	10.1

En revanche, quelques différences nettement plus remarquables peuvent être soulignées si on observe :

- la situation familiale : les ménages qui empruntent auprès d'un vendeur sont plus fréquemment mariés alors que ceux qui font appel à la famille ou aux amis sont plus souvent célibataires ou en concubinage ;
- l'âge du chef de ménage : ceux qui font appel à la famille ou aux amis sont plus jeunes que les autres ;
- le statut d'occupation : les ménages qui s'endettent à court terme auprès d'un vendeur ou d'un organisme de crédit sont plus souvent propriétaires que les autres.

Lorsque les ménages utilisent des cartes de crédit et surtout font appel à la famille ou aux amis, leur rapport à l'endettement paraît plus dégradé que celui des autres emprunteurs :

- la fréquence d'utilisation du découvert bancaire est nettement plus élevée, les charges de remboursement sont plus difficiles à supporter et les dettes sont plus fréquemment nécessaires ;
- le recours aux crédits de trésorerie est donc moins souvent associé à la réalisation d'un projet de consommation ou d'équipement durable ; il est en revanche beaucoup plus fréquemment envisagé pour faire face à des dépenses de consommation courante.

CONCLUSION

Le taux de détention des crédits par les ménages s'établit au-dessus de 50 % depuis 2004.

- la proportion des ménages endettés s'est ainsi établie à 50.9 % en 2006 ;
- la diffusion de l'endettement immobilier s'est alors redressé. La reprise des flux de l'accession est maintenant suffisante pour inverser le mouvement de recul de l'endettement pour l'acquisition de la résidence principale qui s'observe depuis le début de la décennie. La reprise de la consommation de crédits pour les travaux contribue à la reprise qui se dessine sur le taux global de détention des crédits immobiliers ;
- alors que le recours aux crédits de trésorerie, seuls ou en accompagnement de crédits immobiliers recule. Cette évolution affecte cependant moins que par le passé la tendance globale du taux global de détention des crédits, du fait de la dynamique de l'endettement immobilier.

Cette évolution ne remet pas en cause le renforcement des différences qui s'observent entre les zones géographiques : les spécificités des zones rurales plus fortement consommatrices de crédits immobiliers (en accession à la propriété, principalement) s'observent en effet, alors qu'elles s'étaient estompées durant la première moitié des années 90, avec le recul de toutes les formes d'endettement ; et l'agglomération parisienne se singularise par une diffusion de l'endettement plus faible qu'ailleurs.

Mais à part cela, peu d'évolutions sensibles ont affecté les autres aspects de la photographie des ménages endettés : le rôle et le poids des facteurs socio-démographiques explicatifs de l'endettement paraissent toujours opérer dans des conditions similaires et les situations de certaines sous-populations particulières sont aussi déterminantes à l'égard de l'appréciation que les ménages portent sur leur endettement.

Et dans l'ensemble, les ménages ne rencontrent pas de difficultés particulières du fait de leur pratique du recours à l'endettement : ils sont en revanche très sensibles aux évolutions de leur environnement professionnel et financier. Les évolutions récemment observées montrent même que, sauf pour une faible proportion d'entre eux, leur situation n'affiche guère de signe particulier de dégradation à cet égard.

ANNEXE 1

**Le questionnaire de l'enquête réalisée
par la SOFRES**

ANNEXE 2

Les taux de réponse à l'enquête réalisée par la SOFRES

Tableau : Les taux de réponse

Vague de l'enquête	Panélistes consultés	Panélistes répondants	Taux de réponse
Echantillon Juin 1989	20 298	13 761	67.8 %
Echantillon Décembre 1989	20 580	12 742	61.9 %
Echantillon Novembre 1990	19 999	14 045	70.2 %
Echantillon Novembre 1991	20 019	15 580	77.8 %
Echantillon Novembre 1992	20 023	15 797	78.9 %
Echantillon Novembre 1993	10 035	8 041	80.1 %
Echantillon Novembre 1994	10 058	8 398	83.5 %
Echantillon Novembre 1995	10 042	8 184	81.5 %
Echantillon Novembre 1996	10 049	8 213	81.7 %
Echantillon Novembre 1997	10 062	8 083	80.3 %
Echantillon Novembre 1998	10 060	8 103	80.5 %
Echantillon Novembre 1999	10 059	7 762	77.2 %
Echantillon Novembre 2000	12 021	8 747	72.8 %
Echantillon Novembre 2001	12 003	8 466	70.5 %
Echantillon Novembre 2002	12 060	8 419	69.8 %
Echantillon Novembre 2003	8 045	5 810	72.2 %
Echantillon Novembre 2004	12 009	8 410	70.0 %
Echantillon Novembre 2005	8 002	5 356	66.9 %
Echantillon Novembre 2006	12 005	8 034	66.9 %

